



Compte-rendu du Conseil d'administration du 06 Décembre 2018.

Absente excusée : Chantal Guevenoux.

Approbation du compte-rendu du Conseil d'administration du 10 octobre 2018 à l'unanimité.

Lecture des lettres de démission Didier Le Gac et Alain Ricordeau.

Gestion associative.

Rédaction de la lettre de convocation à l'Assemblée générale du 10 janvier 2019.

L'ordre du jour portera sur les bilans d'activité et de trésorerie, puis sur l'élection des membres du Conseil d'administration.

Sur le tiers renouvelable (Max Deslande, Jean-Noël Le Foll, Thierry Périgaud, Alain Ricordeau) seul Thierry Périgaud se représente.

Par ailleurs il y a trois démissionnaires : Elizabeth Guiho, Didier Le Gac et Michel Lodziak.

Soit 6 sortants à éventuellement remplacer, mais surtout à pourvoir le poste de la présidence, faute de quoi il faudra que l'Assemblée vote la dissolution de l'association.

La priorité est à l'appel à candidature.

Si la présidence est pourvue, l'Assemblée devra mandater le Conseil pour élaborer de nouveaux statuts et un nouveau règlement intérieur afin de réorganiser le fonctionnement et les activités. Et dans ce cas de figure, l'assemblée pourra voter le principe (individuelle?) et le montant de la cotisation.

Dans l'attente aucune cotisation ne sera encaissée.

Compte-rendu validé par le Conseil d'Administration du 11 janvier 2019

La présidente, Annick Tessier